

Communiqué de presse – 2 septembre 2015

2^e colloque national sur les tortues marines du 8 au 10 septembre 2015 à Paris



Tortue verte, *Chelonia mydas* © B. Guichard

Le Muséum national d'Histoire naturelle et l'Institut océanographique, Fondation Albert I^{er}, Prince de Monaco présentent le 2^e colloque national sur les tortues marines du 8 au 10 septembre à la Maison des Océans à Paris. Cet événement est co-organisé par l'association Rénatura et le Groupe Tortues Marines France (GTMF) coordonné par le Service du Patrimoine Naturel du Muséum. Il rassemblera une centaine de spécialistes francophones avec comme objectif de renforcer les politiques publiques et les actions de gestion en faveur de ces reptiles migrateurs présents en France métropolitaine et dans les outre-mer.

Renforcer les capacités d'action politique et de gestion

À l'occasion du premier colloque sur les tortues marines en France, en 2010 au Muséum national d'Histoire naturelle, une centaine de spécialistes venus de tous les territoires français avaient dressé un état des lieux des connaissances et des actions de conservation menées, en métropole et en outre-mer, depuis les travaux pionniers entrepris sur la Tortue Luth en Guyane française dans les années 70.

Pour cette 2^e édition, le GTMF et Rénatura ont fait le choix d'un colloque orienté sur le renforcement des capacités d'actions politique et de gestion. Les experts scientifiques et les gestionnaires, issus de différentes structures scientifiques, associations et services déconcentrés du Ministère en charge de l'écologie, se rassembleront autour de conférences et d'ateliers interactifs. Cette année le choix d'ouvrir ce colloque aux pays francophones (Congo, Cameroun) rend compte de l'importance des enjeux internationaux liés à la capacité de migration de ces espèces.

Un programme dominé par des sujets concrets

Le programme du colloque couvre des questions concrètes de gestion des tortues marines sur le territoire français :

- Evaluer et réduire l'impact sur les tortues marines de la pêche, des pollutions (lumineuse, chimique, sonore, macro-déchets...),
- Hiérarchiser les actions et optimiser l'efficacité d'une stratégie de conservation lorsque les ressources budgétaires sont limitées, et parvenir à financer les projets,
- Mettre en œuvre les engagements pris par la France dans le cadre des conventions et accords internationaux,
- Valoriser les données recueillies dans le cadre des observatoires.

Il s'appuiera aussi sur les dernières avancées scientifiques ayant des implications stratégiques majeures, comme le degré d'adaptabilité des espèces de tortues marines aux changements de leur environnement tels que les changements climatiques.

Les tortues marines au centre des problématiques environnementales

En cette année de la COP21, l'attention se porte sur les conséquences des changements climatiques dont celles sur la biodiversité. Néanmoins, ce sont les déchets et débris marins, le trafic maritime, la dégradation et l'illumination des plages de ponte, les captures accidentelles par les engins de pêche

côtière et en haute mer qui constituent les obstacles majeurs rencontrés par ces reptiles migrants au cours d'un cycle biologique complexe.

Sur les territoires français, jusqu'à 50% des tortues autopsiées par les centres de soins ont ingéré des déchets marins et jusqu'à 87% en Méditerranée. Les déchets marins, y compris les engins de pêche perdus ou abandonnés qui continuent à pêcher pendant plusieurs dizaines d'années, constituent une menace croissante pour les organismes marins. Si la France, très tôt, a pris des mesures pour protéger les tortues marines, certaines questions dépassent toutefois les frontières de notre territoire. Ainsi, la question des déchets marins est devenue tellement cruciale qu'elle fait à elle seule l'objet d'un descripteur d'une directive européenne, d'un plan d'action méditerranéen et plus récemment d'une déclaration des chefs d'Etat et de gouvernement au dernier sommet du G7 qui s'engagent à mettre en place un plan d'action pour lutter contre les déchets marins.

Le Groupe des Tortues Marines France

Depuis 2007, le Ministère en charge de l'écologie a missionné le Muséum national d'Histoire naturelle via son Service du Patrimoine Naturel pour animer et favoriser les réflexions du Groupe Tortues Marines France (GTMF). Ce groupe compte aujourd'hui plus de 160 membres : administrations, institutions scientifiques et experts, associations de protection de la nature, réseaux d'observateurs, centres d'accueil du public (aquariums...) et centres de soins.

groupetortuesmarinesfrance.fr



Rénatura

Rénatura est une ONG dont l'objectif principal est l'étude et la protection des tortues marines, en particulier en République du Congo. Ses missions s'articulent autour d'actions pour la sauvegarde des espèces sauvages et des milieux naturels, de la diffusion auprès du grand public, des interventions en milieu scolaire et d'un appui à la construction de projet. Rénatura est constitué de deux associations : Rénatura France, créée en France en 2001, et Rénatura Congo, créée en République du Congo en 2005. renatura.org



L'Institut océanographique, Fondation Albert I^{er}, Prince de Monaco

Depuis plus de 100 ans, l'Institut océanographique s'attache à mieux faire connaître la richesse et la fragilité des océans et à promouvoir une gestion durable et une protection raisonnée de ces derniers. Pour ce faire, il assure la médiation entre les acteurs scientifiques et socio-économiques d'une part, et le grand public et les grands décideurs politiques d'autre part pour mieux « Faire connaître, aimer et protéger les océans ».

Ses grands programmes interrogent la relation entre l'homme et l'environnement, à travers le cas d'espèces ou d'environnements emblématiques : la Méditerranée, les grands fonds marins, les requins, les méduses... et les tortues. institut-ocean.org

Le Muséum national d'Histoire naturelle

Le Muséum national d'Histoire naturelle est un établissement public à caractère scientifique et culturel, placé sous la tutelle des Ministères de la recherche et de l'écologie. Ses missions sont la recherche, la gestion des collections, l'enseignement, l'expertise et la diffusion des connaissances. Institution de renommée internationale, le Muséum dispose grâce aux travaux de ses scientifiques d'une expertise reconnue sur la biodiversité et sa conservation. Le Service du Patrimoine Naturel du Muséum est responsable de la conduite scientifique de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN). Pour réaliser cette mission, il développe un système d'information national sur la nature rassemblant la connaissance sur la biodiversité et la géodiversité. mnhn.fr/spn

2^e colloque national sur les tortues marines - du 8 au 10 septembre 2015
Maison des Océans, 195 rue Saint-Jacques, Paris V^e

CONTACTS PRESSE

Institut océanographique

Nathalie Darenne 01.44.32.10.92

n.darenne@oceano.org

Muséum national d'Histoire naturelle

Flore GOLDHABER 01 40 79 38 00

Samya RAMDANE 01 40 79 54 40

presse@mnhn.fr